Image not found or type unknown

Démolition grange mitoyenne

Par **DMarc**, le **24/03/2016** à **11:15**

Bonjour,
Mon voisin projette la démolition de sa grange qui est mitoyenne à la nôtre, la mitoyenneté étant un mur en commun. Ce mur n'est pas construit jusqu'au sommet du pignon.
La démolition aura pour conséquence une grande ouverture sur ce pignon, à tous vents et à la pluie.
À qui revient la fermeture de cette ouverture ?
Merci à celles et ceux qui pourront m'aider.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés